

9^e
Edition

13 > 14
septembre 2023



DOSSIER DE PRESSE



Rassemblement
des véhicules
12 septembre 2023
Cagnes-sur-Mer

Cagnes-sur-Mer > Dolceacqua > Monaco





SOMMAIRE	Trente voitures, trois pays, un seul but : promouvoir la mobilité électrique	3
	Mot de S.E.M. Bernard Fautrier, Ministre plénipotentiaire de la Principauté de Monaco, Co-Président du Riviera Electric Challenge	4
	Mot de Monsieur Louis Nègre, Maire de Cagnes-sur-Mer, Co-Président du Riviera Electric Challenge	5
	Mot de Monsieur Fulvio Gazzola, Maire de Dolceacqua	6
	Mot de Monsieur Georges Marsan, Maire de Monaco	7
	Rassemblement des véhicules	8
	Le parcours	9
	Les villes partenaires	10
	Infos pratiques	13
	Nos sponsors	14
	Nos partenaires	21
	Contacts	22



Trente voitures électriques sillonnent les routes de trois pays afin de promouvoir la mobilité propre



Le **Riviera Electric Challenge** est né en 2015 du fruit de la collaboration entre la mairie de **Cagnes-sur-Mer** et l'association **MC2D** (Monaco Développement Durable). **MC2D** est également l'organisateur d'**EVER Monaco**, la plus ancienne manifestation dédiée à la mobilité durable et aux énergies renouvelables en Principauté, dont la première édition a eu lieu en 2006.

Après six arrivées célébrées dans le cadre d'**EVER Monaco**, sur le parvis du **Grimaldi Forum**, la remise des prix de l'édition 2021 du **Riviera Electric Challenge** avait eu lieu au **Musée Océanographique de Monaco**. L'an dernier, c'est la **Place du Palais Princier de Monaco** qui a été le théâtre de l'arrivée de la 8ème édition. Un cadre enchanteur où se retrouveront à nouveau le **14 septembre 2023** les participants, au terme de deux jours de compétition.

En se déroulant pour la troisième fois en septembre, le **REC** se détache à nouveau du calendrier d'**EVER Monaco**, permettant ainsi de braquer les projecteurs sur la mobilité propre à un autre moment-clé de l'année.

Les épreuves sportives qui rythmeront le **Riviera Electric Challenge 2023** sont organisées par l'**Automobile Club Ponente Ligure** et la **Mairie de Monaco**.





S.E.M. Bernard Fautrier,
Ministre plénipotentiaire
de la Principauté
de Monaco,
Co-Président du Riviera
Electric Challenge

Le **Riviera Electric Challenge** dont c'est déjà la neuvième édition, a choisi depuis 2015 de promouvoir les véhicules électriques dans le cadre d'une compétition visant à démontrer la pertinence d'une mobilité durable et décarbonée.

Cette idée, partagée à l'époque avec **Monsieur le Maire de Cagnes-sur-Mer, Louis Nègre**, avait pris forme alors que l'automobile « zéro émission » était encore peu répandue. Le **Riviera Electric Challenge** est aujourd'hui un rendez-vous attendu, apprécié des participants comme des spectateurs.

Depuis plusieurs années le véhicule électrique à batterie ne cesse de grimper dans les statistiques de ventes. Il dépasse désormais régulièrement le diesel avec une part de **marché établie à 15 %** en moyenne, alors que la quasi-totalité des nouveautés, à défaut d'être totalement électriques, sont à tout le moins des hybrides rechargeables ou non.

L'électrification est aujourd'hui une réalité que les flottes des administrations, des services publics et des entreprises ont à cœur de mettre en œuvre.

La pertinence de la mobilité électrique est désormais démontrée, et le **Riviera Electric Challenge** permet de l'illustrer et d'inciter le plus grand nombre à se tourner vers une mobilité décarbonée. La décision européenne qui vise à bannir les véhicules neufs émissifs de gaz à effet de serre à partir de **2035** a conduit à une évolution au sein de l'industrie automobile. Les constructeurs pressent désormais le pas pour se tourner vers l'électrique.

Cette mobilité propre que le **REC** va une nouvelle fois mettre en avant au travers d'épreuves ludiques, est aussi le reflet de la politique des transports menée à **Monaco**, où nous avons instauré des aides à l'achat de véhicules propres **depuis plus de 20 ans**. Nous avons également multiplié les infrastructures de recharge en parking comme en voirie, et **Monaco** compte aujourd'hui plus de **1 000 points de ravitaillement** de toutes puissances et accessibles gratuitement.

Comme c'est la tradition, le **Riviera Electric Challenge** partira de **Cagnes-sur-Mer** pour rejoindre **Monaco**, après une étape très attendue dans la ville italienne amie de **Dolceacqua**.

Je vous donne donc rendez-vous à l'arrivée, le **14 septembre**, sur la **Place du Palais Princier de Monaco**.



**Monsieur Louis Nègre,
Maire de Cagnes-sur-Mer,
Co-Président du Riviera
Electric Challenge**

Ce **Challenge automobile électrique** a l'objectif de réaliser un parcours international d'écoconduite, entre la **France, Monaco et l'Italie** qui ont en commun des liens d'amitiés très forts, en utilisant le moins d'énergie possible grâce aux véhicules électriques.

L'**Edition 2023** va pouvoir compter sur de nouveaux participants, avec environ 30 équipages, qui partiront depuis notre ville de **Cagnes-sur-Mer** pour un circuit qui s'étendra sur près de **405 km sur deux jours**.

Ce **Challenge** de plus en plus populaire et convivial démontre, une fois encore, que l'électromobilité progresse très rapidement avec des voitures de plus en plus variées en termes de design et de technologie chez l'ensemble des constructeurs représentés.

L'objectif du **Riviera Electric Challenge** est d'être, avant tout, un lieu d'échanges et de rencontres et l'occasion pour les participants d'évoquer leurs expériences et favoriser l'émergence d'une dynamique commune, à l'intérieur des territoires, sur les enjeux de l'électromobilité.

L'axe donné à cette nouvelle édition, sera de mettre en lumière le patrimoine ainsi que les actions déjà réalisées en matière d'électromobilité par l'ensemble des Villes et Villages traversés.

La première étape traversera l'**arrière-pays Grassois** avec une halte qui permettra aux concurrents de découvrir les secrets de la fabrication des parfums au cours d'une visite guidée du **Musée International de la Parfumerie de Grasse**, capitale mondiale du Parfum.

Dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique la ville de **Cagnes-sur-Mer** et la **Principauté de Monaco** n'ont cessé de promouvoir la nécessité de recourir aux modes de déplacement doux, avec la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la transition énergétique, dans un souci de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre.

C'est dans cet objectif commun que cet évènement est organisé avec la participation active depuis plusieurs années de **MC2D EVER MONACO**, de la Commune de **Dolceacqua** et de l'**automobile Club Ponente Ligure**.

Je forme le vœu que cette nouvelle édition soit de nouveau une réussite.



**Monsieur Fulvio Gazzola,
Maire de Dolceacqua**

Pour la sixième année consécutive, **Dolceacqua** accueille le **Riviera Electric Challenge**.

Je suis très fier de la tenue de ce rendez-vous, qui est désormais devenu pour nous une véritable tradition. Une fois de plus, les équipages de cette **manifestation zéro émission** vont parcourir les territoires de la **Ligurie du Ponant** et faire étape dans notre pays.

Le fait que les organisateurs et les participants continuent à apprécier notre hospitalité atteint pleinement l'objectif d'un rapprochement entre la **Principauté de Monaco, l'Italie et la France**, en plus de nous permettre de porter à **Dolceacqua** et dans les communes voisines l'important message de la préservation et du respect de l'environnement.

Voir défiler et concourir dans le cadre d'un rallye des voitures **100% électriques** fait comprendre qu'elles ne sont plus un type de voiture de niche, ou avec des performances inadaptées, mais qu'elles sont destinées à entrer de plus en plus dans notre quotidien et à devenir des véhicules à la portée de tous. Les avantages à utiliser de tels véhicules deviennent alors évidents, notamment pour la protection et la sauvegarde du monde dans lequel nous vivons.

Je tiens enfin à remercier, au nom de la commune de **Dolceacqua**, les organisateurs, les sponsors et les participants, qui, cette année encore, pourront vivre avec nous de nouvelles émotions.



**Monsieur Georges Marsan,
Maire de Monaco**

Le **Conseil Communal** et moi-même sommes heureux et fiers de participer une nouvelle fois au **Riviera Electric Challenge** qui, partant de **Cagnes-sur-Mer** et traversant trois pays –la France, l'Italie et la Principauté de Monaco, s'achèvera en apothéose sur la **Place du Palais**.

Événement sportif et convivial, le **Riviera Electric Challenge** représente aussi un moyen de fédérer les entreprises et les collectivités pour promouvoir les véhicules propres et la mise en place d'une mobilité douce. Le remplacement progressif de la flotte de notre institution communale depuis plusieurs années par des véhicules hybrides ou électriques et l'installation de bornes de recharges dans la Cour d'**Honneur de la Mairie** témoignent de notre attachement à ce mouvement ainsi qu'aux valeurs qu'il représente.

Cette neuvième édition présentera les épreuves de régularité et d'éco-conduite qui caractérisent ce challenge si particulier, où la maîtrise des différents paramètres de l'électromobilité sera de nouveau décisive. A ce titre, je suis très fier des membres du **Conseil Communal** qui ont brillé l'an dernier.

Cette année encore le **Riviera Electric Challenge** traversera **Dolceacqua**, qui sera bientôt jumelée avec notre commune monégasque, ce qui symbolise bien les liens d'amitié qui se sont noués au fil des éditions entre toutes celles et ceux qui y apportent leur concours et ont le bonheur d'y participer. Une nouvelle équipe s'engage dans l'aventure cette année : mon adjointe **Karyn Ardisson Salopek** et **Nathalie Vaccarezza**, conseillère communale. Je sais pouvoir compter sur ces dernières pour représenter dignement notre institution.

Je tiens à féliciter, au nom du **Conseil Communal** et en mon nom personnel, l'équipe organisatrice du **Riviera Electric Challenge** pour son grand professionnalisme et sa constante recherche d'innovations dans le format des épreuves proposées.

Je leur souhaite encore beaucoup de succès pour cette édition 2023 !

Rassemblement des véhicules

L'ambiance du rallye sera déjà palpable dès le **mardi 12 septembre**, au moment où tous les concurrents se rassembleront à l'hôtel Indigo, à **Cagnes-sur-Mer**. Entre **14h et 17h30**, les équipages se verront remettre les numéros à apposer sur leurs voitures, et les bénévoles du **REC** les assisteront dans leurs démarches administratives et les vérifications techniques. Une réunion préparatoire de sécurité sera ensuite donnée à **18h00**, en présence de l'ensemble des équipages.



A 19h discours de la Ville de **Cagnes-sur-Mer** et des officiels suivi d'un cocktail dinatoire auquel participeront les concurrents, les équipes organisatrices, les sponsors et les représentants des institutions. Chacun pourra ainsi porter haut les couleurs de son équipe lors de ce moment convivial.

Le parcours



Le départ sera donné le mercredi **13 septembre** à partir de **8h30** depuis l'Hôtel Indigo de **Cagnes-sur-Mer**.

La première étape du jour conduira les concurrents sur les hauteurs de l'arrière-pays. Les voitures électriques en course passeront alors par **Gréolière** et iront jusqu'à **Saint Auban**, avant de descendre vers **Saint-Vallier-de-Thiery** puis **Grasse**, où une pause déjeuner bien méritée les attendra.

L'après-midi, un itinéraire rapprochant les équipages de la Méditerranée les emmènera jusqu'à la très belle ville-étape de **Dolceacqua**, partenaire du **Riviera Electric Challenge**.

C'est ici, dans un cadre idyllique que sera donné un dîner convivial rassemblant tous les concurrents, en

présence des partenaires et des représentants des institutions.

Le lendemain, de longues spéciales emmèneront le cortège du **Riviera Electric Challenge** en direction des villages typiques comme **Pigna**, **Triora** ou encore **Passo Ghimbegna**, avant d'attaquer les 21 km de descente qui permettront de rejoindre **San Remo**.

Les concurrents traverseront ce décor de carte postale avant de retrouver les routes typiques des hauteurs de **Menton**, puis rejoindront **Saint-Agnès** et **Peille**, ville-étape où un déjeuner leur sera servi. Enfin, les participants de cette 9^e édition du **Riviera Electric Challenge** prendront la direction de la **Principauté de Monaco**, où l'arrivée sera jugée sur la **place du Palais Princier** à **17h**.



Ville de départ



Cagnes-sur-Mer (France)

Co-organisateur et ville de départ du **Riviera Electric Challenge**, dans un souci constant d'améliorer la qualité du cadre de vie des Cagnois, la ville de **Cagnes-sur-Mer**, porte une politique environnementale concrète d'aménagement du territoire.

Ainsi de nombreuses actions pérennes ont été mises en œuvre avec des objectifs écologiques ambitieux autour de plusieurs axes :

- La nature en ville avec la renaturation du secteur **Cagne-Villette** et **37 000 m²** d'espaces verts en cœur de Ville ainsi que la plantation de plusieurs centaines d'arbres
- La création de deux parcs naturels urbains : le **Parc du Malvan Sud**, dès 2022 et les travaux (2022 /2023) du futur **Parc de la Méditerranée** à la place de l'ancienne station d'épuration.
- La végétalisation des cours d'écoles
- L'embellissement paysager du square du 8 mai
- La sauvegarde de l'eau avec le schéma directeur de la **Cagne**
- La protection des rivières
- Une politique renforcée d'économie d'eau
- La protection du vivant
- La mobilité avec décarbonation et renouvellement progressif de la flotte de véhicules communaux.
- La poursuite des travaux du Pôle d'échange Multimodal avec création d'un parking de 280 places
- La création d'une piste cyclable qui reliera le collège Jules Verne et l'écoquartier de la Villette
- La poursuite des études pour la ligne 4 du tramway



Ville étape



Dolceacqua (Italie)

Ville étape pour la **sixième année consécutive**, cette charmante commune italienne médiévale est située dans la vallée de la **Nervia**. Son accès, par une route sinueuse et vallonnée, permettra de mettre en avant les qualités énergétiques des voitures électriques engagées. Région viticole biologique, très engagée dans la protection de l'environnement, **Dolceacqua** est souvent prise en exemple par les nombreuses communes limitrophes et toute la région de la **Ligurie** pour ses démarches écologiques.

Signe que la mobilité durable est un sujet de haute considération **Fulvio Gazzola**, Maire de la ville, s'est personnellement engagé sur le **Riviera Electric Challenge**.

Et pour marquer le rapprochement amical entre Dolceacqua et la **Principauté de Monaco**, l'officialisation du jumelage entre les deux communes aura lieu le **3 novembre 2023**.



Ville d'arrivée



Principauté de Monaco

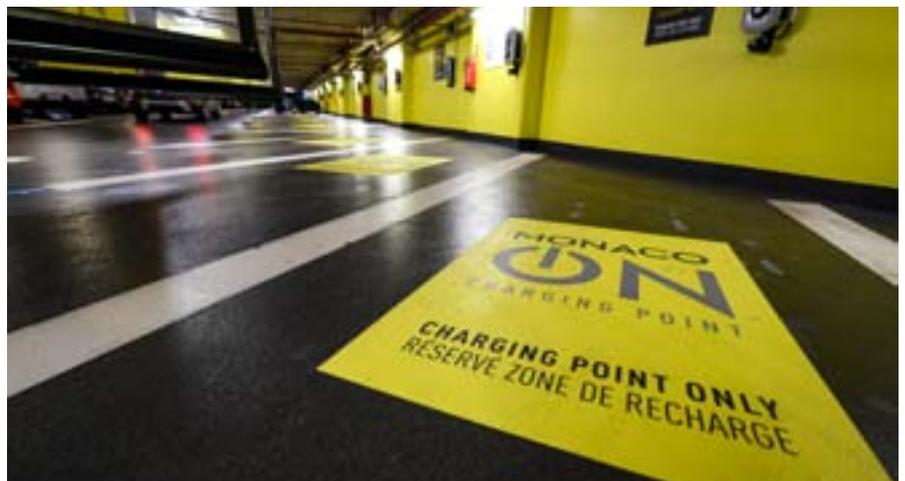
Exemplaire en matière d'approche environnementale, **Monaco** possède la plus forte densité de points de charge pour véhicules électriques, avec près de **1 043** prises disponibles en parking et **364 bornes** en parking ou en voirie de puissance entre **7Kw** et **150Kw**. Les incitations à l'achat de véhicules décarbonnés y sont nombreuses et attractives.

Depuis plus de vingt ans, la **Principauté de Monaco** est pionnière en matière de subvention pour les véhicules électriques et hybrides. Une première mesure qui a été initiée en 1994 pour les véhicules électriques professionnels, puis a été étendue aux particuliers en 2002, et aux hybrides en 2004.

Monaco compte aujourd'hui **18 172 places de parking**, facilement accessibles et bénéficiant de tarifs étudiés. Ces espaces sont complémentaires des **33 liaisons publiques mécanisées**, et évitent dans l'immense majorité des situations de devoir utiliser sa voiture pour se déplacer en **Principauté**.

Les actions de l'Etat en faveur des véhicules électriques portent également sur la gratuité de l'estampille annuelle, sur le stationnement gratuit en voirie, ainsi que sur l'accès gracieux à la recharge à plus de **1 400 points de charge installés dans les parkings** et sur la voie publique. Aujourd'hui, Monaco compte **6 743 véhicules électriques ou hybrides** dans ses immatriculations. Cela représente 14,2 % du parc roulant monégasque. Comme à chaque édition depuis 2015, c'est à **Monaco** que sera célébrée l'arrivée du **Riviera Electric Challenge**.

La **Principauté de Monaco** est la ville d'arrivée du **Riviera Electric Challenge** depuis sa création, en 2015.





Infos pratiques

Riviera Electric Challenge

Création :	2015
Nombre de véhicules :	30 modèles, tous 100 % électriques.
Equipages :	30 pilotes et 30 copilotes, tous niveaux acceptés dont 8 équipages féminins.
Rassemblement des voitures :	mardi 12 septembre à l'hôtel Indigo de Cagnes sur Mer 14h00 à 17h30 : remise des numéros de voiture, vérifications techniques 18h00 : briefing de sécurité 19h00 : discours de Monsieur Louis Nègre, Maire de Cagnes-sur-Mer.
Départ :	mercredi 13 septembre, premier départ à 08h30, depuis l'hôtel Indigo à Cagnes-sur-Mer.
Etape à Dolceacqua :	mercredi 13 septembre. Arrivée des participants à partir 16h00 sur la place de Dolceacqua.
Arrivée :	jeudi 14 septembre Place du Palais Princier Monaco 17h00 Remise des prix en présence de S.A.S Le Prince Albert II de Monaco.
Itinéraire :	405 km entre Cagnes-sur-Mer et Monaco, en passant par Dolceacqua (détails en page 9).
Epreuves chronométrées :	le détail des spéciales et des différentes épreuves (régularité, éco-conduite) sera révélé la veille du départ.
Prix remis :	8, dont la Coupe du Prince.
Sécurité / Bénévoles :	des bénévoles de l'AC Ponente Ligure et du REC assurent l'organisation et la sécurité du rallye.



Nos sponsors



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

La transition écologique n'est plus une option.

Le changement climatique cogne brutalement à notre porte, entraînant des catastrophes naturelles à répétition un peu partout sur la planète. Chacun à notre niveau, pouvoirs publics, entreprises, particuliers, nous devons agir avec force pour la préserver.

Pour autant, il ne s'agit pas d'arrêter de vivre.

Je crois à une écologie pragmatique, qui accompagne sans sanctionner. C'est pourquoi le Département s'est engagé pour des Alpes-Maritimes durables, en faisant de la protection de l'environnement un moteur de croissance.

Le Conseil départemental développe ainsi une politique Green Deal qui repense le territoire en faveur des mobilités douces et aide en particulier les Maralpins à acquérir des véhicules électriques, jusqu'à 5 000 € par foyer.

Dans ce contexte, notre collectivité est heureuse de soutenir le Riviera Electric Challenge. Ce rendez-vous colle parfaitement à son époque. Il cumule toutes les vertus : il promeut la mobilité propre, renforce la conscience de l'urgence écologique et appelle chacun à la responsabilité. Cela, tout en valorisant notre extraordinaire territoire et sans jamais sacrifier notre passion pour l'automobile, cet éternel vecteur de liberté et d'émotion.

Excellente épreuve à tous, au croisement de l'engagement et du plaisir !





**MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR**



Christian Estrosi
Maire de Nice
Président de la Métropole
Nice Côte d'Azur
Président délégué
de la région Provence-
Alpes-Côte-d'Azur

Le mot du Président pour le Riviera Electric Challenge 2023

Face aux défis planétaires que sont le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et l'épuisement progressif des ressources naturelles, l'ambition de la **Métropole Nice Côte d'Azur** reste de devenir un territoire référence en matière de développement durable.

Depuis 2010, elle s'est ainsi particulièrement distinguée dans le domaine de la mobilité électrique à travers plusieurs actions majeures, contribuant à rendre nos villes et montagnes plus saines et agréables à vivre.

Ces actions visent à faciliter la mobilité quotidienne de nos administrés et agents avec des modes de déplacements plus vertueux, à structurer un réseau de recharge pour que chacun puisse se déplacer librement en véhicule électrique sur l'ensemble du territoire métropolitain et, enfin, à accompagner les initiatives privées pour déployer de nouvelles offres de mobilité électrique sur notre territoire.

Ainsi, outre la construction des nouvelles **lignes 4 et 5 de tramway**, le renouvellement du parc de bus de la **Régie Lignes d'Azur** se poursuit avec pour objectif de décarboner l'ensemble de la flotte fin 2025, avec un mix énergétique entre véhicules électriques et fonctionnant au biogaz. De la même manière, ce sont 20% des véhicules des services métropolitains qui sont aujourd'hui convertis à l'électrique.

D'année en année, le réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques maille toujours mieux le territoire. L'ensemble des **51 communes** de la **Métropole** seront ainsi équipées fin 2023. L'installation de bornes à charge rapide, la modernisation des stations historiques, l'ouverture des points de charge disponibles dans les P+R à tous les usagers, la création d'un réseau réservé aux taxis, voici quelques projets développés au cours des dernières années pour favoriser la conversion de la flotte des particuliers, professionnels et visiteurs de notre territoire.

Des offres se renforcent quand d'autres évoluent. **YEGO** a brillamment pris la suite de **Cityscoot** pour proposer des scooters électriques en libre-service à Nice. Avant de laisser la place à une nouvelle proposition tout aussi pertinente en 2024, **Vélobleu** a augmenté la part des vélos à assistance électrique pour renforcer l'attractivité de ce mode de déplacement. Les services d'autopartage labellisés par la **Métropole – Mobilize Share et Getaround** – se modernisent quant à eux en renouvelant petit à petit leur parc avec des véhicules de plus grande autonomie et en projetant d'augmenter leur flotte courant 2024.

Cette nouvelle édition du **Riviera Electric Challenge** sera encore l'occasion de mettre en avant les actions de la Métropole en faveur de la mobilité électrique.

Le parcours, inédit, conduira cette année les équipages de **Cagnes-sur-Mer** à **Dolceacqua** puis **Monaco** en empruntant le mythique **Col de Vence** et en mettant en valeur les paysages grandioses de la côte, entre **Nice** et la **Principauté**.

En poursuivant l'aventure, la **Métropole Nice Côte d'Azur** souhaite rester un partenaire incontournable du **Riviera Electric Challenge** et valoriser son territoire qu'elle a su rendre de plus en plus accessible à la mobilité électrique.

Place au challenge !



Crédit photos : © BVergely



La Direction du Tourisme et des Congrès de Monaco

La **Direction du Tourisme et des Congrès de Monaco** est un service du **Gouvernement** dont la mission est de promouvoir la Principauté comme destination prestigieuse de premier plan tout en développant des actions de promotion et marketing dans le monde entier.

Si la **Principauté** est reconnue dans le monde entier comme destination d'excellence, celle-ci doit être durable.

Engagé sur le front de la lutte contre le dérèglement climatique et la protection des océans depuis plusieurs décennies et de façon encore plus marquée depuis l'avènement de **S.A.S. le Prince Albert II** en 2005, Monaco met en place des actions respectant le Développement Durable. Cela se traduit par une politique d'Etat globale, à travers une approche incluant l'ensemble des acteurs du tourisme local, des restaurateurs aux hôteliers en passant par les agences réceptives, les centres de congrès et tous les autres partenaires touristiques.

La cellule **R.S.E de la Direction du Tourisme et des Congrès** est en charge de toutes ces questions et œuvre, avec l'aide de toutes les parties prenantes, pour que **Monaco** soit une destination de tourisme de luxe engagée tant au niveau social, sociétal, qu'environnemental.

Elle a pour mission de créer un cadre pour limiter les effets négatifs et maximiser la contribution positive du tourisme.

Un **Livre Blanc du Tourisme Responsable** a été diffusé en fin d'année 2021. Cet outil identifie les points forts et les freins. Il a permis aux professionnels de prendre conscience des responsabilités émanant du secteur touristique et de remettre en cause certains modèles pour préparer le tourisme de demain.

Aujourd'hui, 5 axes majeurs ont été définis et un plan d'actions triennal déployé. L'objectif : rendre la Destination encore plus durable en se basant notamment sur les **Objectifs de Développement Durable** fixés par l'**Organisation des Nations Unies** et les objectifs de Transition Energétique de la Principauté.



Avec pour fondements la rigueur et l'innovation, trois générations d'entrepreneurs de la famille Renaudi ont su transformer une entreprise locale en un groupe multidisciplinaire de référence dans le secteur des Travaux Publics.



LE Groupe Renaudi

Fondée en 1964 par **Antoine Renaudi**, la société **TAMA** était à l'origine spécialisée dans le terrassement et comptait moins de 10 salariés à la fin des années 60. Rapidement, celle-ci impose son expertise dans ses différents domaines d'activité et participe à de nombreux chantiers structurant de la **Côte d'Azur**. Au fil du temps, l'entreprise continue de se développer et Philippe Renaudi devient son directeur général en 1996. Le **Groupe Renaudi** prendra forme suite aux rachats successifs des entreprises **EMGC** en 1997, **CEFAP** et **Riviera Concepts** en 2014 puis **Roatta et Brosio** en 2017. C'est désormais la 3e génération, composée de **Clémence, Morgane et Anthony Renaudi** qui se prépare à perpétuer les valeurs de proximité, de disponibilité, de réactivité et d'exigence qui ont fait la réputation du Groupe, tout en continuant à miser sur le développement durable et les nouvelles technologies.

Notre engagement environnemental constitue un axe fort de notre projet d'entreprise et se concrétise par la mise en place d'actions fondées sur les meilleures pratiques dans 4 domaines différents :

- L'utilisation d'huiles moteur et hydraulique bio en partenariat avec notre fournisseur **Hafa** pour tous nos camions et engins de chantier.
- La mise à disposition de véhicules hybrides rechargeables (dit PHEV) et électriques pour les déplacements professionnels des cadres de l'entreprise et installation sur sites de bornes de rechargement pour ce type de véhicule.
- Le recyclage et tri sélectif dans les locaux administratifs (papiers, bouteilles, bouchons, carton...).
- Le concassage et recyclage des déchets inertes issus de nos terrassements et destructions. Les produits recyclés sont alors utilisés sur les chantiers : sable 0/6, tout venant 0/31.5 et ballast 20/40 et 40/80.

Pour la première fois, deux équipes féminines du **Groupe Renaudi** seront présents sur la ligne de départ du **Riviera Electric Challenge**. Notre Groupe est fier de soutenir, aux côtés des autres sponsors, ce rendez-vous 100% électrique, devenu, au fil des éditions, incontournable.



La Société Monégasque de l'Electricité et du Gaz

La Société Monégasque de l'Electricité et du Gaz est l'énergéticien historique de la Principauté de Monaco.

Elle fournit les énergies de réseau (électricité, gaz, chaud froid urbains **SeaWergie**) sur le territoire monégasque. En tant que partenaire historique du **Gouvernement Princier**, elle est fortement impliquée dans la transition énergétique de **Monaco** au travers d'offres **ENR**, de mobilité propre, de services d'accompagnement à la maîtrise d'énergie, de services numériques et d'actions sociétales.

Adhérent du **Pacte National pour la Transition Énergétique de la Principauté** et partenaire privilégié du **Gouvernement Monégasque** sur ce sujet, la **SMEG**, depuis plus de 133 ans, s'implique avec enthousiasme dans cette formidable ambition collective.

La **SMEG** soutient le **REC** et participe au challenge avec **Mobee**, son offre d'autopartage électrique.

www.smeg.mc

www.mobee.mc





HOTEL
INDIGO
AN IHG HOTEL
CAGNES-SUR-MER

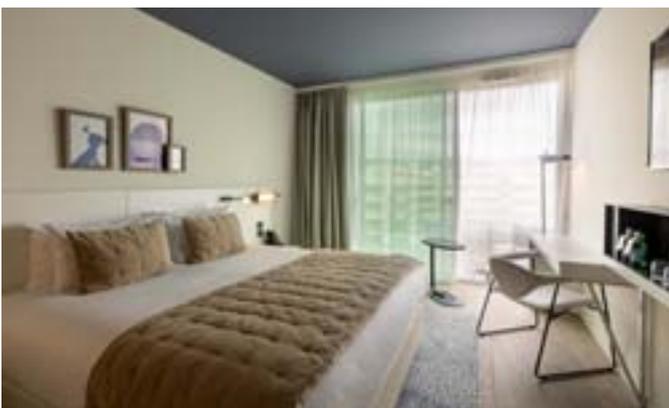
Hôtel Indigo

La marque **Indigo** du **groupe InterContinental** axée lifestyle précise sa singularité par son ancrage local de chaque boutique hôtel.

L'**Indigo Cagnes sur Mer** dispose de **87 chambres** dont **7 suites**, d'un **restaurant bistronomique de 130 couverts**, d'une terrasse **Rooftop** avec piscine. L'**Hôtel Indigo** propose également une salle de fitness, un parking en sous-sol et deux salles de réunion.

Les chambres au design moderne et épuré, offrent un point de vue imprenable sur les **Alpes du Sud**, le **Château-Musée Grimaldi** et le **Musée Renoir**.

Le restaurant bistronomique **Cucina Victoria** aux influences du Sud vous accueille dans un cadre atypique vers un véritable voyage culinaire.





Sergio Maiga
Président de l'Automobile
Club de l'Automobile Club
Ponente Ligure

AC Ponente Ligure

L'Automobile Club Ponente Ligure, délégué de F.I.A. pour les sports automobiles en Italie, est né de la fusion de trois Automobiles Clubs : San Remo, Imperia et Savona.

L'Automobile Club Sanremo était né en 1935 dans le but de gérer les activités automobiles sur son territoire, d'abord le Circuit de Sanremo et ensuite les Rallyes.

C'est à Sanremo qu'est né en 1961 le premier Rallye moderne Italien, lequel a d'abord été une manche du Championnat d'Europe, avant de devenir une épreuve de niveau mondial.

Cette tradition continue aujourd'hui avec Rallye Sanremo et Sanremo Rallye Storico, deux épreuves partie prenante du Championnat d'Europe F.I.A.

C'est pour poursuivre cette tradition que l'Automobile Club Ponente Ligure s'est immédiatement déclaré prête à collaborer avec Riviera Electric Challenge.



Les Sponsors 2023



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR



Les Partenaires 2023





Organisateurs



MC2D

Ariane Favaloro

arianefavaloro@ever-monaco.com

Alexandra Torrelli

alexandra.torrelli@ever-monaco.com

T. : +377 97 77 54 21

M. : +33 (0)6 43 91 27 24



Ville de
CAGNES-SUR-MER

Mairie de Cagnes-sur-Mer

Alain Gaggero

a.gaggero@cagnes.fr

M. : +33 (0)6 17 38 39 49

Contact presse, production de contenus, gestion des réseaux sociaux



Auto Press Club Monaco

7 rue de l'Industrie

98000 MONACO

Attachée de presse :

Frédérique Soler

M. : +33 (0)6 19 98 14 78

e-mail : soler.communication@gmail.com